

Procédure du programme SafePet Ottawa :

Si une femme se trouve dans une maison d'hébergement ou qu'elle se présente au refuge, elle peut placer ses animaux de compagnie dans des familles d'accueil, idéalement, pour la durée de son séjour à la maison d'hébergement. **Veillez S.V.P. ne pas dévoiler le nom de la clinique, nous ne donnons l'adresse qu'avec la permission de la vétérinaire ou du vétérinaire.**

1. Avant de téléphoner pour placer l'animal, veuillez S.V.P. demander à la femme de répondre aux questions sur l'animal (**Profil de l'animal accueilli, 2 pages**). Donnez-lui aussi le dépliant de SafePet pour qu'elle ait de plus amples renseignements.
2. Le personnel aidera également la femme à remplir et à réviser les deux formulaires d'autorisation (**1) Entente de placement du programme SafePet et 2) Entente de désistement et de placement du programme SafePet**).
3. L'intervenante appelle la clinique vétérinaire désignée (celle que lui indiquera Ayala). Précisez que vous êtes intervenante dans une maison d'hébergement qui fait partie du programme SafePet.
4. **Petits chiens et animaux exotiques** – Les clientes qui ont des lézards, des serpents, des hamsters, des cochons d'Inde, etc. doivent s'adresser à une clinique spécifique – **Le personnel peut appeler la clinique Carling Vet et demander Cheryl : 613-725-0310, poste 208.**
5. L'intervenante donnera les renseignements sur la femme et l'animal à la clinique et vous rappellera ensuite pour vous donner l'endroit où sera placé l'animal. ****Veillez noter que les clientes qui ont plusieurs animaux ne pourront peut-être pas les placer tous au même endroit.**
6. Par la suite, l'intervenante s'organisera avec la clinique pour établir à quel moment, la cliente pourra amener l'animal à la clinique.
7. L'animal subira un examen à son arrivée à la clinique. S'il n'a pas été vacciné, la clinique lui donnera gratuitement les vaccins. La femme devra remplir de la documentation et répondre à certaines questions pendant que l'animal est examiné.
8. La femme laissera l'animal à la clinique où la famille d'accueil viendra le chercher. La femme n'aura aucun contact avec la famille d'accueil pendant la durée du placement de l'animal.

Transport :

- Les femmes doivent s'occuper elles-mêmes du transport.
- Si cela représente un problème, les intervenantes peuvent appeler Deborah Lewis qui gère un service de taxi pour animaux de compagnie. Les frais de transport sont de 20,00 \$. Dites bien à Deborah que vous appelez d'une maison d'hébergement associée au programme SafePet Ottawa. Vous pouvez la joindre au 613-862-7162.

Renseignements supplémentaires :

- Il est important de faire connaître à la clinique l'adresse où vit l'agresseur afin que l'animal soit placé au bon endroit. Si la femme demeurait dans les environs de la clinique, le personnel devra peut-être communiquer avec une autre clinique située plus loin de la résidence de l'agresseur afin de minimiser les risques pour la femme, pour l'animal et pour le personnel de la clinique.

- Ayala Sher assure la liaison avec les maisons d'hébergement et elle pourrait communiquer avec vous pour vous donner des détails au sujet des familles d'accueil ou des animaux.

Récupérer l'animal :

1. Lorsqu'une femme sait à quel moment l'animal pourra quitter la famille d'accueil, par exemple parce qu'elle déménage, elle devra donner un avis de 48 heures.
2. Une intervenante appellera alors la clinique pour avertir le personnel que la femme prévoit récupérer son animal. Le personnel de la clinique rappellera l'intervenante pour confirmer l'heure à laquelle la femme pourra venir chercher l'animal.

*****En cas d'urgence en dehors des heures d'accueil habituelles*****

On demande au personnel d'utiliser la liste d'urgence après les heures d'accueil si aucune clinique de SafePet Ottawa n'est ouverte. Si la clinique avec qui vous faites habituellement affaire est fermée, communiquez avec une autre clinique. Si aucune clinique n'est ouverte (après les heures d'accueil ou pendant les fins de semaine), consultez la liste des membres du conseil d'administration qui acceptent d'aller chercher l'animal à la maison d'hébergement.

Veillez indiquer que vous appelez dans le cadre de la procédure d'urgence de SafePet en dehors des heures d'accueil.